

Production française de miel 2025 : un niveau élevé estimé à 38 300 tonnes, à relativiser face aux fortes disparités régionales

Avec une production estimée à 38 300 tonnes, la filière apicole française atteindrait en 2025 son meilleur niveau depuis 2014.

L'estimation de référence de la production de miel en France vient d'être publiée par InterApi, l'interprofession des produits de la ruche. Elle est réalisée par ADA France, en partenariat avec le réseau des ADA, l'ITSAP – Institut de l'abeille et avec le soutien de l'Idel – Institut de l'Élevage.

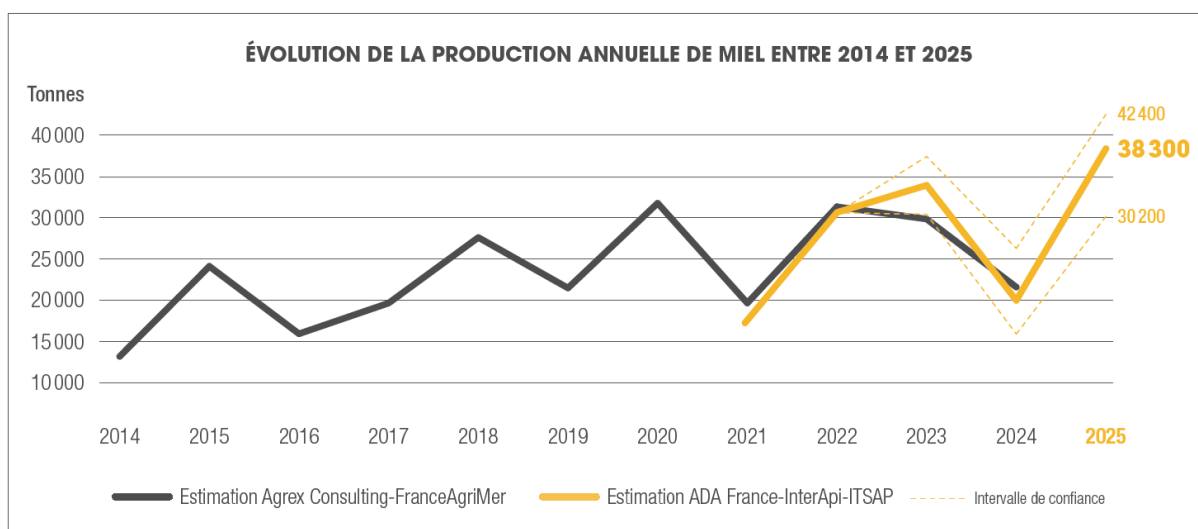
Depuis sa création, cette estimation est en concordance avec les chiffres officiels publiés par FranceAgriMer. Elle permet de dresser un état des lieux précoce et précis de l'activité apicole en France.

Cependant, ces résultats doivent être interprétés avec prudence. Tout d'abord, il convient de rappeler que le nombre d'apiculteurs déclaré a presque doublé en dix ans (de 37 197 en 2014 à 68 571 en 2024 – source : FranceAgriMer). La production 2025 se caractérise par de fortes disparités régionales et florales, liées à des conditions climatiques extrêmes, à une pression accrue des bioagresseurs tels que le frelon asiatique et le *varroa*, ainsi qu'à une grande variabilité des rendements. Certains territoires ont vu leur production plus que doubler, tandis que d'autres ont subi de lourdes pertes.

Dans le sud de la France, où se concentre la majorité des volumes produits, les apiculteurs ont été particulièrement affectés par la sécheresse estivale, qui a freiné la floraison des végétaux et limité le butinage des abeilles.

Les miels de montagne, de lavande et de tournesol, qui sont les plus demandés par les consommateurs français, en particulier en GMS, affichent ainsi des volumes particulièrement faibles, mettant en difficulté de nombreux producteurs. À l'inverse, les miels d'acacia et de fleurs de printemps ont enregistré de bons rendements.

Enfin, la production de miel biologique reste stable et significative, représentant 27 % des volumes produits en 2025, confirmant la place non négligeable du bio dans la filière apicole française.



L'**intervalle de confiance** est particulièrement large cette année (entre 30 200 et 42 400 tonnes), du fait que la valeur du résultat est elle-même élevée. Plus généralement, la largeur de l'intervalle de confiance dépend :

- de la plus ou moins grande prédictabilité des variables intermédiaires de notre estimation : le nombre d'apiculteurs, le nombre de ruches qu'ils ont mises en production,
- de la variabilité entre apiculteurs du rendement moyen en miel sur les ruches mises en production.

Les apiculteurs soumis à des rendements hétérogènes

En 2025, les rendements de miel par ruche ont affiché de fortes disparités selon les régions et les miellées produites. A noter que la méthode affecte la production à la région du siège de l'exploitation. Aussi, dans les régions où la grande transhumance est courante, nous pouvons observer des rendements régionaux réalisés en réalité en grande partie dans d'autres régions plus propices à la production.

Les régions du nord et de l'est, telles que les Hauts-de-France (69,4 kg/ruche), la Bourgogne-Franche-Comté (54,5 kg/ruche), le Grand Est (49,4 kg/ruche) et le Centre-Val de Loire (51,9 kg/ruche), ont bénéficié d'un printemps favorable, permettant des récoltes abondantes et des miellées d'acacia, de colza et des fleurs de printemps particulièrement productives.

La Nouvelle-Aquitaine (25 kg/ruche) présente, quant à elle, de fortes disparités locales, avec des difficultés marquées dans le sud de la région.

De son côté, la Bretagne (21,5 kg/ruche) a connu une miellée de ronce très précoce et des floraisons simultanées, donnant des miels panachés ainsi qu'une production de miel de sarrasin décevante, contrairement au Centre-Val de Loire. Les régions du sud, comme l'Occitanie (20,5 kg/ruche), la Provence-Alpes-Côte d'Azur (17,6 kg/ruche) et la Corse (13,7 kg/ruche), ont également été pénalisées par la sécheresse et les fortes chaleurs estivales, qui ont limité la floraison et réduit les rendements, notamment pour la lavande.

Enfin, la miellée de châtaignier a été très dépendante des secteurs, parfois impactée par la vague de chaleur ou par l'invasion du Bombyx disparate en Corse, tandis que la miellée de sapin a été très variable dans le Grand Est et décevante dans le sud-est de la Bourgogne-Franche-Comté.

CLASSEMENT DE LA PRODUCTION 2025 SELON LES MIELLÉES



01		ACACIA
02		FLEURS D'ÉTÉ
03		FLEURS DE PRINTEMPS
04		COLZA
05		AUTRES MIELLÉES
06		CHÂTAIGNIER
07		LAVANDE
08		MONTAGNE
09		FORÊT
10		TILLEUL
11		TOURNESOL
12		SAPIN
13		RONCE
14		BRUYÈRE
15		HAUTE MONTAGNE

Source : Estimation de la production de miel en France en 2025 –
InterApi-ADA France-Itsap

PRODUCTION MOYENNE PAR RUCHE MISE EN PRODUCTION EN 2025



HAUTS-DE-FRANCE 28 RÉPONSES	69,4 KG ▲183,3%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ 74 RÉPONSES	54,5 KG ▲234,4%
GRAND EST 52 RÉPONSES	49,4 KG ▲190,6%
CENTRE-VAL DE LOIRE 25 RÉPONSES	51,9 KG ▲53,1%
NORMANDIE 9 RÉPONSES	50,2 KG ▲99,2%
AUVERGNE-RHÔNE ALPES 111 RÉPONSES	37,6 KG ▲122,5%
ILE-DE-FRANCE 25 RÉPONSES	35,2 KG ▲156,9%
PAYS DE LA LOIRE 48 RÉPONSES	31,1 KG ▲68,1%
NOUVELLE-AQUITAINE 95 RÉPONSES	25 KG ▲30,2%
BRETAGNE 41 RÉPONSES	21,5 KG ▲108,7%
OCCITANIE 118 RÉPONSES	20,5 KG ▲14,5%
PACA 111 RÉPONSES	17,6 KG ▲8,6%
CORSE 45 RÉPONSES	13,7 KG ▼7,4%

TOUTES MIELLÉES CONFONDUES



Les miels préférés des Français

Source : enquête InterApi / institut CSA – 2024.

Parmi la diversité de variétés de miel proposées en rayon, les acheteurs privilégient le **miel toutes fleurs**, selon l’enquête InterApi/CSA 2024 et les données Nielsen.

Ils consomment également des miels **monofloraux**, notamment de **lavande**, de **châtaignier** et d’**acacia**.

Les variétés de miel les plus vendues en GMS : les miels de culture largement en tête

Selon les volumes de vente Nielsen, les miels les plus achetés en grande distribution sont majoritairement des miels toutes fleurs, avec plus de 80 % des ventes depuis le début de l’année dans ce circuit.

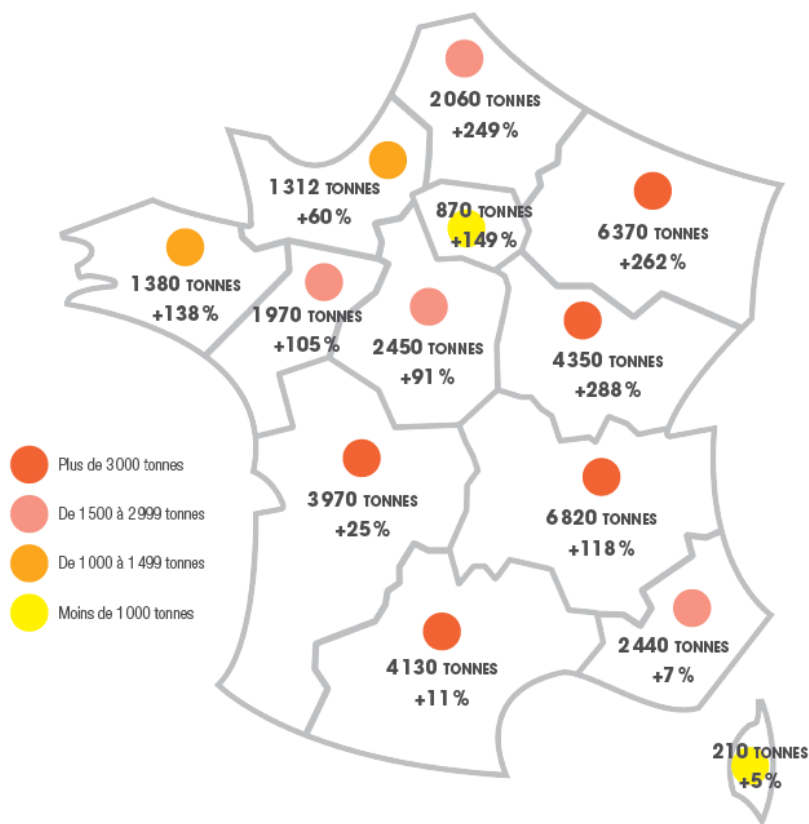
Des évolutions contrastées

En 2025, toutes les régions françaises ont vu leurs productions de miel augmenter mais selon des ampleurs très différentes.

Si elles ont plus que doublé dans certaines régions, comme en Bourgogne-Franche-Comté (+288 %), dans le Grand Est (+262 %) ou les Hauts-de-France (+249 %), elles ont enregistré des croissances beaucoup plus modérées dans des régions comme la Corse (+5 %) ou l’Occitanie (+11 %).

PRODUCTION DE MIEL EN 2025 PAR RÉGION

ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2024



Une moindre proportion pour la vente directe

En 2025, les apiculteurs auraient davantage l'intention de vendre leur miel à la vente en gros¹, tandis que la part consacrée à la vente directe² et au demi-gros³ reculerait.

Ainsi, selon les réponses des apiculteurs interrogés, 36 % du volume de miel produit en France seraient écoulés cette année en vente directe, contre 40,5 % en 2024, et près de 30 % seraient vendus en demi-gros, contre 32,5 % l'an passé.

À l'inverse, la part destinée à la vente en gros devrait progresser de 7 points d'après les intentions de vente des apiculteurs, passant de 27 % à 33,9 % en 2025.

¹ Vente en gros : entre le producteur et un revendeur, un conditionneur ou un transformateur. Le miel est livré en fûts ou en seaux, dans un conditionnement intermédiaire destiné à être transformé ou reconditionné en pots.

² Vente directe : réalisée entre le producteur et le consommateur final. Le miel est conditionné en pots ou en seaux et vendu dans son conditionnement définitif.

³ Vente en demi-gros : effectuée entre le producteur et un revendeur. Le miel est conditionné en pots ou en seaux et vendu dans son conditionnement définitif.

• **Le rapport complet, incluant l'ensemble des chiffres, est disponible en consultation libre et en téléchargement sur www.interapi.fr**

Méthodologie :

L'étude est étroitement encadrée et appuyée par l'Idel - Institut de l'Élevage. Cet accompagnement sur mesure a permis de perfectionner et de valider la méthode élaborée et employée par ADA France depuis 2022. Un total de 782 apiculteurs a participé aux enquêtes de production du réseau des ADA, diffusées en ligne du 27 août au 5 octobre 2025.

Représentativité des répondants par rapport au nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL en 2024 (données 2025 non disponibles à la date de l'étude) :

Ruches en hivernage	Nombres de répondants enquêtes ADA 2025 / Apiculteurs déclarés à la DGAL en 2024
Moins de 50	0,3 %
50 à 149	5,3 %
150 à 399	13,9 %
Plus de 400	16,7 %
Total plus de 50	10,4 %

Les données ont été extrapolées de la manière suivante : le tonnage total estimé résulte de la combinaison du rendement par ruche (kg de miel/ruche mise en production) estimé grâce aux enquêtes des ADA et d'une régression linéaire sur la période 2020-2024 visant à estimer le nombre d'apiculteurs de chaque catégorie pour 2025 ainsi que le nombre de ruches mises en production par exploitant en 2025, estimé à partir des données fournies par Agrex Consulting,

À propos d'InterApi :

ENSEMBLE, FAIRE AVANCER LA FILIÈRE APICOLE

Créée en 2018, InterApi est l'interprofession dédiée au miel et aux produits de la ruche.

Elle fédère l'ensemble des acteurs impliqués dans la production, le conditionnement, la transformation et la commercialisation des produits apicoles.

Sa mission : représenter et défendre les intérêts de la filière en apportant des solutions aux enjeux de production, en renforçant la connaissance des marchés, et en menant des actions pour valoriser et promouvoir la consommation des produits de la ruche.

[+ d'info sur interapi.fr](http://www.interapi.fr)



Arnault, Sandra, Kenza & l'équipe ADOCOM - Service de Presse d'InterApi
vous remercient de votre attention
Tél. 01 48 05 19 00 – Courriel : adocom@adocom.fr